

RELEVÉ DES PRIX

PRIX DES SORTES MARCHANDES DE PAPIERS ET CARTONS RÉCUPÉRÉS
 ACHETÉES SUR LES MARCHÉS FRANÇAIS ET DESTINÉES AUX USINES DE RECYCLAGE

DONNÉES MENSUELLES

en €/tonne			fév-08	fév-07	jan-08
Sortes ordinaires	1.02	Papiers et cartons mêlés d'origine, triés	70,53 - 72,04	53,06 - 55,56	59,30 - 60,19
	1.04	Emballages commerciaux	81,69 - 81,95	61,57 - 62,22	66,88 - 67,13
	1.05	Ondulés récupérés	90,08 - 92,60	70,21 - 71,94	75,12 - 77,82
Sortes à désencrer	1.06/1.06.01	Magazines invendus / Magazines invendus sans dos collés*	114,38 - 121,22	90,49 - 97,69	108,83 - 115,78
	1.08/1.09/1.10	Journaux et magazines mélangés*	100,00 - 100,34	90,02 - 62,64	91,92 - 95,28
	1.11 **	Papiers graphiques triés, pour désencrage *	75,92 - 82,96	67,35 - 76,12	68,13 - 78,13
	2.05/2.06	Papiers de bureau triés / Archives couleur	160,20 - 171,84	94,29 - 127,23	157,20 - 167,56
Autres sortes dont sortes supérieures	3.03/3.04	Rognures blanches légèrement imprimées sans bois (avec colle) / Rognures blanches légèrement imprimées sans colle	175,02 - 197,93	151,40 - 160,98	176,49 - 199,87
	3.10	Imprimés sans bois	157,72 - 159,91	117,29 - 122,52	160,21 - 162,81
	3.17	Rognures blanches	299,57 - 306,16	252,13 - 257,30	293,99 - 303,88

* conditionnement en balles ou en vrac

** sorte en provenance des ménages (prix et volumes hors contrats de collecte sélective)

NB : les prix sont les prix "départ" (hors frais de transport) à la tonne des sortes marchandes de papiers et cartons récupérés, conformes à la norme NF EN 643 et conditionnées en balles de 600 kg à 1200 kg, pratiqués à l'achat par les usines de recyclage

Mention "na" (non appréciable) : au moins 3 réponses obtenues mais il manque celle d'un consommateur majeur empêchant la prise en compte significative du résultat.
 Mention "nd" (non disponible) : moins de trois réponses obtenues.

Les déclarations des usines utilisées pour la réalisation de l'enquête (mois "m") sont pondérées par leur consommation du mois précédent (mois "m-1").

Annexe technique disponible, sur simple demande, auprès du secrétariat